

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal**  
**Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024**

**OBJET / GAIA : Tarifs location salle et matériel applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2025.**

**DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 4 décembre 2024**

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / hor zirenak : 27

Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatcegy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xavier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Procuration : M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

Sur proposition de Mme Aizpuru, adjointe, après discussion et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

**FIXE** ainsi qu'il suit les tarifs de location des salles et du matériel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

**Salle des sports**

Associations de Cambo manifestation gratuite	160 € + 150 € tapis
Associations de Cambo manifestation payante	330 € + 150 € tapis
Associations Hors Cambo manifestation gratuite	720 € + 150 € tapis
Associations Hors Cambo manifestation payante	1 550 € + 150 € tapis
Privé	2 100 € + 150 € tapis

**Mur à gauche**

Associations de Cambo manifestation gratuite	80 €
Associations de Cambo manifestation payante	160 €
Associations Hors Cambo manifestation gratuite	550 €
Associations Hors Cambo manifestation payante	1 300 €
Privé	1 400 €

**Annexe du mur à gauche et dojo**

Associations de Cambo manifestation gratuite	35 €
Associations de Cambo manifestation payante	85 €
Associations Hors Cambo manifestation gratuite	100 €
Associations Hors Cambo manifestation payante	170 €
Privé	230 €

**Zabalki**

Associations de Cambo	100 €
Habitants Cambo	300 €
Hors Cambo	650 €
Dépôt de garantie	500 €

**Siège du rugby**

Associations de Cambo	100 €
Habitants Cambo	180 €
Hors Cambo	300 €
Dépôt de garantie	500 €

**Halle d'animation**

Animation à but non lucratif	Gratuité (caution 500 €)
Animation à but lucratif	
• Associations de Cambo	65 € (caution 500 €)
• Associations hors Cambo	250 € (caution 500 €)

**Salle de réunion : Elorrimendi – Larrazkena – Centre multiservices**

Associations de Cambo	gratuit
Association hors Cambo	32 €/heure
Associations de copropriétaires et privé	32 €/heure
Dépôt de garantie	500 €

**Location matériel à l'intérieur de la salle des sports**

Tables et chaises - Associations Cambo	gratuit
Tables et chaises – Association Hors Cambo	140 € tables – 140 € chaises
Chauffage - Associations Cambo	gratuit + carburant
Chauffage - Associations hors Cambo	140 € le chauffage + carburant
Estrade - Associations Cambo	170 €
Dépôt de garantie	200 €

**Location matériel à l'extérieur de la salle des sports**

Tables et chaises - Associations Cambo	gratuit
Chauffage - Associations Cambo	gratuit + carburant
Estrade - Associations Cambo	170 €
Dépôt de garantie	500 €

**Location salles communales pour associations sportives et culturelles n'ayant pas de licenciés et non affiliées à une fédération**

Associations Cambo	8 €/heure
Associations hors Cambo	18 €/heure

Obligation de fournir :

- Statuts de l'association (déclaration sous-préfecture)
- Assurance de l'association
- Diplôme du professeur
- Tarifs pratiqués
- Bilan moral et financier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait conforme :



**Christian DEVEZE**

Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza

**Mme Joana LACARRA**

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria

Par délégation du Maire

**Eliane AIZPURU**